PARIS BIOTECH SANTE

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901
Avec commissaire du gouvernement
Siège : 85 boulevard Saint Germain
75006 PARIS

PROCES VERBAL DE DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 10 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt six
Le dix juillet
A 19 heures

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur KAMINSKI, Président

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance par les membres présents

Étaient présents :

- Monsieur Edouard KAMINSKI, Président de Université Paris Cité, Président,
- Madame Pascale AUGE, Présidente du Directoire d'INSERM TRANSFERT, Vice-Présidente
- Monsieur Vincenzo ESPOSITO-VINZI, Directeur Général du groupe ESSEC, Trésorier
- Monsieur Romain SOUBEYRAN, Directeur Général de CENTRALESUPELEC, Secrétaire Général,
- Monsieur Nicolas REVEL, directeur général de l'AP-HP, APHP
- Monsieur Sébastien DESCOTES-GENON, Délégué Régional Académique, DRARI IDF
- Monsieur Mikel MUNOZ, Cabinet GVA, Commissaire aux comptes
- Madame Laure DEBOUVERIE, Cabinet GMBA, Expert-Comptable
- Madame Sophie LOCHET, Chargée de Mission PARIS BIOTECH SANTE
- Madame Stéphanie LEFEBVRE, Directrice PARIS BIOTECH SANTE

Monsieur le Président constate que tous les membres sont présents ou représentés, que l'Assemblée peut valablement délibérer et rappelle l'ordre du jour :

I. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 juillet 2025
II. Présentation du rapport moral et financier 2025
III. Approbation des comptes 2025 et quitus au conseil d'administration
IV. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2025
V. Approbation des perspectives d'activité et du budget 2026
VI. Délégation du Président à la Directrice : paiements inférieurs à 10 000€
VII. Proposition de la création d'une fonction de vice-président exécutif
VIII. Questions diverses

•∞•∞•∞•∞•

PREMIERE RESOLUTION

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 08 juillet 2025

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 juillet 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au conseil d'administration

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et financier 2025, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se soldant par un bénéfice de 51 104 € en intégralité au compte de report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Approbation des perspectives d'activité et du budget pour l'exercice 2026

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve les perspectives d'activité et le budget pour l'exercice 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la délégation du Président à la Directrice pour les paiements inférieurs à 10 000€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Proposition de création d'une fonction de Vice-Président Exécutif

•∞•∞•∞•∞•

Monsieur Romain SOUBEYRAN
Secrétaire Général

Monsieur Edouard KAMINSKI
Président